

SAC-231201

**MODIFICATION À LA MAITRISE ÈS ARTS (TRAVAIL SOCIAL)****R : 10-CPS-231027**

Il est proposé, et dûment appuyé :

*« Que le CPS recommande au Sénat une modification de la condition d'admission à la Maitrise ès Arts (Travail social), afin de retirer l'exigence de passation d'entrevue avec le Comité d'études supérieures. »*

Vote unanime

**Proposition au Sénat académique**

*« Que le Sénat académique accepte une modification de la condition d'admission à la Maitrise ès Arts (Travail social), afin de retirer l'exigence de passation d'entrevue avec le Comité d'études supérieures. »*

**R : 11-CPS-231027**

Il est proposé, et dûment appuyé :

*« Que le CPS recommande au Sénat une modification au profil du programme, à voir la réduction du nombre de crédits requis au programme. »*

Vote : unanime

**Proposition au Sénat académique**

*« Que le Sénat académique accepte la modification au profil de la Maitrise ès arts (Travail social), à voir la réduction du nombre de crédits requis au programme. »*



Faculté des arts et des sciences sociales

Bureau du vice-doyen

PAR COURRIEL

Le 31 août 2023

Monsieur Francis LeBlanc  
Président  
Comité des programmes des études supérieures  
Faculté des études supérieures et de la recherche  
Université de Moncton

**Objet : Abolition du cours TSOC6521 (*Séminaire de thèse*) et  
modification mineure au profil de la M.A. (travail social) |  
Suppression d'une condition d'admission au programme**

Monsieur le Président,

Permettez-moi par la présente de soumettre les documents relatifs à **l'abolition du cours TSOC6521 (*Séminaire de thèse*)**, à **la modification du profil de la M.A. en travail social** et à **la suppression d'une condition d'admission au programme**. Comme l'explique la directrice de l'École de travail social, Lise Savoie, dans la lettre ci-jointe, l'abolition du *Séminaire de thèse* vise à réduire la lourdeur du programme du point des étudiantes et étudiants. L'abolition du séminaire en question entraîne une modification mineure au profil du programme. De plus, l'École de travail social souhaite supprimer l'une des conditions d'admission au programme, à savoir l'entrevue requise avec le comité d'admission au programme.

La demande est accompagnée des formulaires nécessaires à la modification du cours et à la modification du profil, lesquelles ont été recommandées par l'Assemblée de l'École de travail social le 6 juin 2023, puis par les membres du Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales à leur réunion ordinaire du 30 août 2023 :

- Le Conseil recommande que l'abolition du cours TSOC6521 (*Séminaire de thèse*) soit adoptée. Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité
- Le Conseil recommande que la modification proposée aux conditions d'admission, à savoir la suppression de l'exigence de l'entrevue avec le comité d'admission, soit adoptée. Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité.
- Le Conseil recommande que la modification du profil de la M.A. en travail social soit adoptée. Mise aux voix, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Vous remerciant de soumettre la présente demande à l'attention des membres du Comité des programmes des études supérieures (CPS), je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations cordiales.

Le vice-doyen de la Faculté des  
arts et des sciences sociales,



Matthieu LeBlanc

- c. c. Benoit Doyon-Gosselin, vice-doyen, FESR  
FESR
- p. j. Lettre de Lise Savoie, directrice, École de travail social  
CPR-2  
CPR-6  
CPR-9  
CPR-11

Le 28 juin 2023

Monsieur Matthieu Leblanc  
Vice-doyen  
Faculté des arts et des sciences sociales  
Université de Moncton

Objet : Abolition du cours obligatoire TSOC6251 à la maîtrise ès arts en travail social et suppression du critère d'admission suivant : : *Se soumettre à une entrevue avec le Comité d'admission au programme*

Monsieur le Vice-doyen,

La présente est pour soumettre les CPR2, CPR6, CPR9 et CPR11 dans l'abolition du cours TSOC6521 Séminaire de thèse à la maîtrise ès arts en travail social et une modification aux critères d'admission. Une proposition pour l'abolition de ce cours et la modification aux critères d'admission ont été soumises aux membres de l'Assemblée de l'École de travail social pour adoption le 6 juin 2023. Les membres de l'Assemblée départementale ont ainsi adopté à l'unanimité la proposition suivante :

***L'Assemblée départementale accepte que le cours TSOC6521 (Séminaire de thèse) soit aboli et que le critère d'admission suivant : Se soumettre à une entrevue avec le Comité d'admission au programme soit enlevé comme exigence d'admission.***

Il est à noter que l'abolition du cours TSOC6521 fera en sorte que le programme de maîtrise ès arts en travail social passera de 36 crédits à 33 crédits.

Je vous soumetts les raisons qui justifient ce changement :

- En ce qui concerne l'abolition du cours ***TSOC6521 (Séminaire de thèse)***, nous avons constaté que ce cours ajoutait une lourdeur considérable au programme de maîtrise ès arts en travail social, qu'il freinait les étudiantes et les étudiants dans la rédaction de leur projet de thèse puisqu'elles et ils ne pouvaient pas déposer leur demande éthique avant la passation de ce cours et qu'il était presque impossible de terminer le programme dans la période de deux ans telle que mentionnée dans le répertoire.
- Pour ce qui est des entrevues d'admission, nous reconnaissons qu'il s'agit d'une étape supplémentaire qui exige du temps et des ressources. De plus, la majorité des étudiantes et des étudiants connaissent déjà le programme et les membres du corps professoral ainsi que leur champ d'expertise. Pour celles et ceux qui ne connaissent pas l'École de travail social, la présidente du CES effectue des rencontres d'information avant que celles-ci ou ceux-ci postulent et soient admis.e.s à la maîtrise.

Veuillez recevoir, Monsieur le Vice-doyen, mes salutations sincères.



Lise Savoie  
Directrice  
École de travail social  
Faculté des arts et des sciences sociales  
Université de Moncton

**PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME**Présenté par Faculté/École : Faculté des arts et des sciences sociales

Le 28 juin 2023

Département : École de travail socialNom du programme : Maîtrise ès art en travail social

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours tel qu'indiqué au répertoire)

| Programme actuel   |                                  | Proposition de modification  |                                  |
|--|----------------------------------|--|----------------------------------|
| TABLEAU DES COURS  | 36 CR.                           | TABLEAU DES COURS  | 33 CR.                           |
| Obligatoires   | 30 CR.                           | Obligatoires   | 27 CR.                           |
| TSOC6129   | Méthodes de rech. qualitative 3  | TSOC6129   | Méthodes de rech. qualitative 3  |
| TSOC6138   | Séminaire de rech. qualitative 3 | TSOC6138   | Séminaire de rech. qualitative 3 |
| TSOC6342   | Analyse de politiques sociales 3 | TSOC6342   | Analyse de politiques sociales 3 |
| TSOC6521   | Séminaire de thèse 3             |  |                                  |
| TSOC6723   | Thèse 15                         | TSOC6723   | Thèse 15                         |
| TSOC6731   | Théories et éthique du TS 3      | TSOC6731   | Théories et éthique du TS 3      |
| Cours à option   | 6 CR.                            | Cours à option   | 6 CR.                            |
| Choisir deux des cours suivants :  |                                  | Choisir deux des cours suivants :  |                                  |
| TSOC6027   | Interv individuelle-familiale 3  | TSOC6027   | Interv individuelle-familiale 3  |
| TSOC6032   | Interv collective-structurelle 3 | TSOC6032   | Interv collective-structurelle 3 |
| TSOC6041   | Féminisme et travail social 3    | TSOC6041   | Féminisme et travail social 3    |
| TSOC6121   | TS et mouvements sociaux 3       | TSOC6121   | TS et mouvements sociaux 3       |
| TSOC6432   | Sém. à contenu variable 3        | TSOC6432   | Sém. à contenu variable 3        |
| TSOC6441   | TS et identité collective 3      | TSOC6441   | TS et identité collective 3      |
| TSOC6452   | TS et vieillissement 3           | TSOC6452   | TS et vieillissement 3           |
| TSOC6500   | Études dirigées 3                | TSOC6500   | Études dirigées 3                |
| ou tout autre cours de même nature autorisé par la direction du programme. |                                  | ou tout autre cours de même nature autorisé par la direction du programme. |                                  |
| GLOBAL   | -----<br>36 CR.                  | GLOBAL   | -----<br>33 CR.                  |

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

ABOLITION D'UN COURS

---

Présenté par Faculté/École : **Arts et sciences sociales** le **7 juin 2023**

Département : **École de travail social** \_\_\_\_\_

|                                  |  |
|----------------------------------|--|
| Sigle :                          | TSOC6521   |
| Titre (max. 30 frappes) :        | Séminaire de thèse   |
| Date d'abolition :               | 1 <sup>er</sup> juillet 2024   |
| Motifs de l'abolition du cours : | Nous avons constaté que ce cours ajoutait une lourdeur considérable au programme de maîtrise ès arts en travail social, qu'il freinait les étudiantes et les étudiants dans la rédaction de leur projet de thèse puisqu'elles et ils ne pouvaient pas déposer leur demande éthique avant la passation de ce cours et qu'il était presque impossible de terminer le programme dans la période de deux ans telle que mentionné dans le répertoire. |
| Date de soumission du document : | 7 juin 2023  |

## INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE – PROGRAMMES DE CYCLE SUPÉRIEUR

---

- Proposition d'un nouveau programme  
 Modification d'un programme

### 1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Maîtrise ès arts en travail social

1.2 Unité responsable

Faculté des arts et des sciences sociales

1.3 Diplôme accordé

M.A. travail social

1.4 Durée du programme

Temps complet : 24 mois ou 6 sessions consécutives

1.5 Lieux où est offert le programme

Campus de Moncton

1.6 Date d'entrée en vigueur

1<sup>er</sup> juillet 2024

### 2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme est orienté vers le développement d'une réflexion critique sur les fondements théoriques et axiologiques du travail social. Il vise l'acquisition de connaissances concernant les politiques sociales et leur mise en œuvre à l'intérieur de milieux spécifiques à la discipline. Il permet aux étudiantes et aux étudiants de faire une contribution originale à la connaissance par l'entremise d'une étude portant sur une problématique sociale pertinente au travail social.

**Formulaire CPR-9 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Programmes de cycle supérieur)**

2.2 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "

Satisfaire aux conditions générales d'admission aux études de deuxième cycle (Règlement universitaire 22.1).

- Autres exigences particulières (s'il y a lieu) ✓

Détenir le baccalauréat en travail social. Un baccalauréat dans un domaine connexe peut être considéré moyennant une propédeutique d'une durée d'un an, comptant 39 crédits, établie par le Comité d'études supérieures.

- ~~Se soumettre à une entrevue avec le Comité des études supérieures du programme;~~
- Avoir, de préférence, deux années d'expérience de travail en travail social ou dans un secteur connexe. Les demandes des personnes ayant une année d'expérience spécifique aux champs de pratique des travailleuses et des travailleurs sociaux seront considérées;
- Avoir une connaissance fonctionnelle de l'anglais;
- Se soumettre aux exigences et aux procédures de sélection fixées par l'École de travail social, notamment remettre au Service de l'admission une demande d'admission qui comporte les documents exigés au règlement 23.2, ainsi que le formulaire des exposés d'intérêt de recherche.

2.3 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples :  conditions de maintien;  exigences linguistiques;  
 critères de promotion ;  autres)

Il est à noter que toute étudiante ou tout étudiant nouvellement admis au programme doit s'inscrire à la session d'automne et suivre le cours TSOC6129 **Méthodes de rech. qualitative** qui constitue la porte d'entrée du programme.

2.4 Profil du programme

**Formulaire CPR-9 (Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire – Programmes de cycle supérieur)**

**TABLEAU DES COURS 33 CR.**

**Obligatoires 27 CR.**

|                     |                                |              |
|---------------------|--------------------------------|--------------|
| TSOC6129            | Méthodes de rech. qualitative  | 3            |
| TSOC6138            | Séminaire de rech. qualitative | 3            |
| TSOC6342            | Analyse de politiques sociales | 3            |
| <del>TSOC6521</del> | <del>Séminaire de thèse</del>  | <del>3</del> |
| TSOC6723            | Thèse                          | 15           |
| TSOC6731            | Théories et éthique du TS      | 3            |

**Cours à option 6 CR.**

Choisir deux des cours suivants :

|          |                               |   |
|----------|-------------------------------|---|
| TSOC6027 | Interv individuelle-familiale | 3 |
| TSOC6032 | Interv collective-structurale | 3 |
| TSOC6041 | Féminisme et travail social   | 3 |
| TSOC6121 | TS et mouvements sociaux      | 3 |
| TSOC6432 | Sém. à contenu variable       | 3 |
| TSOC6441 | TS et identité collective     | 3 |
| TSOC6452 | TS et vieillissement          | 3 |
| TSOC6500 | Études dirigées               | 3 |

ou tout autre cours de même nature autorisé par la direction du programme.

***GLOBAL***

***33 CR.***

**Formulaire CPR-11**

Nom :

NI :

**Feuille de route pour la maîtrise ès arts (travail social)****Tableaux des cours par année**

| <b>Première année (18 cr.) et thèse (15 cr.)</b> | <b>Cr.</b> | <b>Session</b> | <b>Note</b> |
|--|------------|----------------|-------------|
| <b>Cours obligatoires</b>                        |            |                |             |
| TSOC6129 Méthodes de rech. qualitative           | 3          |                |             |
| TSOC6138 Séminaire de rech. qualitative          | 3          |                |             |
| TSOC6342 Analyse de politiques sociales          | 3          |                |             |
| TSOC6731 Théories et éthique du TS               | 3          |                |             |
| <b>Cours à option*</b>                           |            |                |             |
|  | 3          |                |             |
|  | 3          |                |             |

| <b>Années subséquentes (15 cr.)</b> | <b>Cr.</b> | <b>Session</b> | <b>Note</b> |
|-------------------------------------|------------|----------------|-------------|
| TSOC6723 Thèse                      | 15         |                |             |

**TOTAL : 33 CR.**

\*Il est à noter que toute étudiante ou tout étudiant nouvellement admis au programme doit s'inscrire à la session d'automne et suivre le cours *TSOC6129 – Méthodes de rech. qualitative* qui constitue la porte d'entrée du programme.

**Cours à option : 6 crédits**

|   |   |
|---|---|
| TSOC6027 Interv individuelle-familiale  | 3 |
| TSOC6032 Interv collective-structurelle | 3 |
| TSOC6041 Féminisme et travail social    | 3 |
| TSOC6121 TS et mouvements sociaux       | 3 |
| TSOC6432 Sém. à contenu variable        | 3 |
| TSOC6441 TS et identité collective      | 3 |
| TSOC6452 TS et vieillissement           | 3 |
| TSOC6500 Études dirigées                | 3 |

Ou tout autre cours autorisé par la direction du programme